

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1929

présenté par

M. Descrozaille, Mme Buffet, Mme Métayer, Mme Decodts, M. Pacquot, Mme Piron, M. Travert,
Mme Le Feur, Mme Caroit, M. Alauzet, Mme Delpech, M. Rodwell et M. Fait

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.